

**Municipalité de Rivière-à-Pierre**  
**MRC de Portneuf**

Procès-verbal de la séance extraordinaire dûment convoquée du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire le 14 novembre 2016 à 19 h30, à laquelle sont présents :

Son Honneur monsieur le maire    Jean Mainguy

Madame la conseillère                Andrée St-Laurent  
    Kathleen Thibaudeau

Messieurs les conseillers            Denis Bouchard  
    Alain Lavoie  
    Patrick Delisle

formant quorum.

Madame Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Était absente Mme Denise Langlois-Boudreau, conseillère.

La directrice générale donne lecture de l'avis de convocation lequel a été signifié tel que requis par le Code municipal aux membres du Conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Tel qu'il appert dans cet avis de convocation, la présente séance a pour but la prise en considération des sujets ci-dessous:

1. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité;
2. Demande au *Fonds de soutien aux projets structurants*.

**Sujet 1**

**Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité**

Monsieur le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité conformément à l'article 955 du code municipal.

Le texte du rapport du maire sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité dans le mensuel *Le Ripierrois*.

**2016-11-194**

**Demande au *Fonds de soutien aux projets structurants***

Attendu que la Municipalité de Rivière-à-Pierre est une municipalité dévitalisée qui peine à maintenir ses acquis;

Attendu qu'une des contraintes majeures au développement du territoire de Rivière-à-Pierre est le manque de couverture cellulaire et que toutes les démarches auprès des instances de téléphonie cellulaire (dont Télus) demeurent sans succès;

Attendu que, devant cet échec, la Municipalité de Rivière-à-Pierre a décidé de se tourner vers une solution alternative soit l'amélioration de l'accès à l'internet haute vitesse sur son territoire;

Attendu que la Municipalité de Rivière-à-Pierre désire établir un partenariat avec la compagnie Accès Télécom afin de réaliser un *projet pour l'amélioration de l'accès à l'internet haute vitesse sur le territoire de Rivière-à-Pierre*;

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité de Rivière-à-Pierre présente une demande de subvention dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants pour un *projet d'amélioration de l'accès à l'internet haute vitesse sur le territoire de Rivière-à-Pierre*;

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre contribue une somme de 5000 \$ à ce projet au coût total 100 000 \$ dont 20 000 \$ en provenance du Fonds de soutien aux projets structurants et 10 000 \$ en provenance de la compagnie Accès Télécom. La part municipale sera prise à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée

Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Andrée St-Laurent de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 7h45.

---

Jean Mainguy, maire

---

Mélanie Vézina, directrice  
générale et secrétaire-trésorière  
adjointe